

DOCUMENTS A FOURNIR

Concerne : _____ Classe demandée : _____

La demande d'inscription ne sera définitivement prise en compte qu'à la réception de l'intégralité des pièces demandées, selon la limite des places disponibles et en fonction de la date de réception du dossier complet.

- Les résultats scolaires de l'année en cours (bulletins trimestriels, autres...).
- Un extrait d'acte de naissance de l'enfant mentionnant les noms des père et mère, ou photocopie du livret de famille (pages enfants et parents).
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport des parents et de l'enfant.
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile.
- 4 photos d'identité récentes.
- Questionnaire médical.
- Photocopie du carnet de vaccinations absolument obligatoire conformément à l'Ordonnance Souveraine n° 5408 du 5 août 1974 portant application de la loi n° 882 du 29 mai 1970 :
 - vaccination antidiphthérique et antitétanique (rappel tous les 5 ans)
 - vaccination antipoliomyélitique (rappel tous les 5 ans).
- Acte de baptême (jusqu'en 5ème) pour les enfants catholiques.
- Pour les parents divorcés : le jugement et tout document officiel précisant les modalités de résidence de l'enfant + autorisation écrite du 2^e parent (avec pièce identité de celui-ci)
- Pour les élèves provenant d'un établissement extérieur à Monaco, fiche de renseignements confidentielle de l'Inspection Médicale Scolaire.
- Si les Parents sont monégasques, un certificat de nationalité monégasque de l'enfant.
- Si les Parents résident en Principauté :
 - un certificat de résidence.
 - une photocopie de la carte de séjour des parents et de l'enfant (si plus de 16 ans)
- Si les Parents travaillent en Principauté, un certificat de travail.
- Si les Parents font une demande de dérogation, copie de la demande.
- Chèque de 100 € libellé à l'ordre de FANB (déductible de la facture du 1er trimestre). Cette somme ne sera pas remboursée en cas de désistement.
- Dès que possible (ces documents conditionnent l'admission définitive de l'élève) :
 - certificat de radiation de l'école précédente avec mention de la décision du conseil de classe.
 - bulletin du troisième trimestre de l'année en cours, validant l'admission dans la classe demandée.